

Lyon, le 22 juillet 2019

Mise en place de la circulation différenciée à partir du mardi 23 juillet La Métropole de Lyon réitère ses mesures en faveur de la qualité de l'air

La Préfecture du Rhône vient d'activer le niveau 1 de protection, impliquant la mise en place de la circulation différenciée. À partir de demain matin 5h00, les véhicules qui ne disposent pas de vignettes Crit'Air ou qui disposent de vignettes de classe 4 ou 5 ne pourront pas circuler sur les villes de Lyon, Caluire et Villeurbanne (hors exceptions mentionnées dans l'arrêté de la Préfecture). En complément de cette mesure, la Métropole de Lyon met en place un dispositif de mesures visant à améliorer la qualité de l'air et la baisse du trafic sur son territoire.

Comme il en a été le cas lors du pic de pollution de fin juin, la Métropole et ses partenaires réitèrent plusieurs initiatives :

- L'incitation au covoiturage via la plateforme www.covoiturage-grandlyon.com,
- La gratuité de l'abonnement Vélo'V pour la première demi-heure d'utilisation,
- Une heure gratuite aux usagers de BlueLy pour tout nouvel abonnement,
- Un Tick'Air au tarif de 3 euros par jour permettant de voyager en illimité sur l'ensemble du réseau TCL.

Un dispositif qui a démontré son efficacité lors du précédent pic de pollution par l'amélioration de la qualité de l'air

Suite au long pic de pollution de fin juin, les services de la Métropole et de l'État ont pu d'ores et déjà identifier des premiers retours positifs :

- **Le trafic a diminué de près de 10 %**, jusqu'à 9 % en heure de pointe du soir le 2^{ème} jour sur Lyon et Villeurbanne et jusqu'à 55 % de diminution de la congestion (temps d'attente dans un bouchon) en heure de pointe sur cette même période. Avec une moyenne de 6 % trafic en moins à l'échelle de l'agglomération, cela correspond à une baisse de 100 000 véhicules /jour
- Une baisse de **6 % d'émissions de NO2** a été enregistrée
- **La consultation de covoiturage a doublé** à la mise en œuvre du dispositif
- L'utilisation quotidienne de véhicules BlueLy a **augmenté jusqu'à 20 %**
- L'augmentation de l'utilisation de la trottinette électrique a été constatée avec une hausse de **8 à 32% selon les opérateurs**

Contacts presse :

Magali Desongins mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Le réseau TCL a vendu **120 000 Tick’Air** et estime à 4 000 le nombre de nouveaux clients par jour
- **48 000 nouvelles vignettes Crit’air ont été commandées**, soit une hausse de 10 % du parc (au 11 juin, 55% du parc était équipé d’une vignette dans le Rhône)
- **15 industries** grosses émettrices de précurseurs d’ozone ont réduit leurs émissions et des campagnes d’inspection renforcées ont été menées par la DREAL.

Contacts presse :

Magali Desongins mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole